

Étude n° 88 - décembre 2015

Récolte de bois et production de sciages

La baisse des récoltes de bois d'œuvre et de trituration se poursuit en 2014, en partie compensée par la demande en bois énergie

Bien que fortement boisée, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est peu exploitée sur le plan forestier. En 2014, l'exploitation forestière n'a ainsi prélevé que 25 % de l'accroissement annuel de la forêt régionale, soit 725 000 m³.

En 2014, les tendances observées l'année précédente se prolongent : les récoltes destinées à la trituration (-8 %) et au bois d'œuvre (-5 %) continuent de céder du terrain, tandis que la récolte orientée vers l'énergie s'accroît toujours (+4 %). Le rythme de hausse du bois énergie s'atténue cependant en 2014 après deux années de très forte croissance de la récolte destinée aux plaquettes forestières.

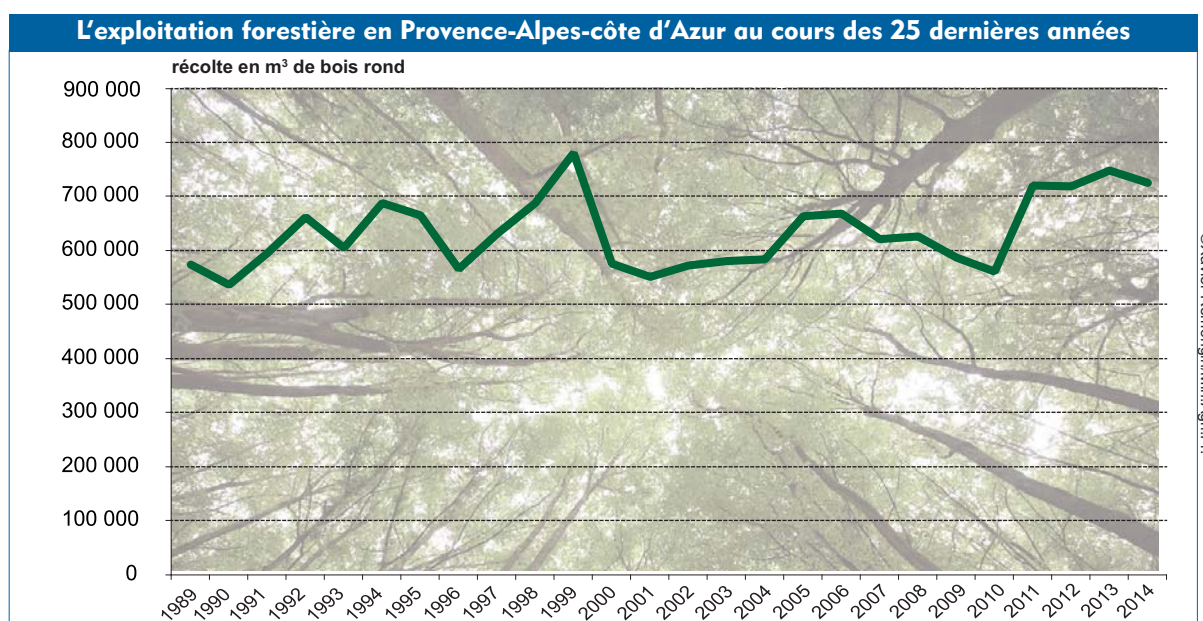
En aval, les scieries régionales, en majorité situées dans les départements alpins, ont produit 46 400 m³ de sciages. La production de sciages s'est stabilisée pour la 3^{ème} année consécutive à un niveau qui paraissait jusqu'alors historiquement bas.

En 2014, le volume de bois exploité en Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimé à 725 000 m³, en légère baisse (-3 %) par rapport à l'année précédente. En termes de prélèvement de la ressource, cette récolte représente l'équivalent d'un quart de l'accroissement annuel de la forêt. La récolte régionale représente moins de 2 % de la récolte de bois en France.

Au cours des dix dernières années, deux périodes se dégagent : une baisse régulière de récolte de

2006 à 2010, avec une perte de près de 100 000 m³ en cinq ans, puis un rebond en 2011 permettant de franchir le seuil de 700 000 m³ par an et s'y maintenir depuis.

Les évolutions observées en 2014 diffèrent selon les catégories de bois, traduisant des segments à plusieurs vitesses. En effet, on constate, d'une part, une baisse pour le bois d'industrie (-8 %) et les grumes (-5 %) et, d'autre part, une hausse pour le bois énergie (+4 %).



Source : Agreste-Enquêtes annuelles de branches de 1989 à 2014

Ainsi, en 2014, le volume récolté de bois énergie rejoint celui du bois de trituration.

Ces évolutions se démarquent de la tendance nationale plus homogène. La récolte nationale augmente en 2014 (+5 %) et n'enregistre que des hausses pour les trois catégories de bois (bois d'industrie +7 %, grumes +4 % et bois énergie +4 %).

En termes de prélèvement de la ressource, le département des Alpes-de-Haute-Provence domine toujours même s'il enregistre une diminution de 8 % sur un an. Le Var est le deuxième département producteur de la région. Les prélèvements y restent relativement stables.

En 2014, la certification PEFC concerne 29 % de la récolte régionale. Par ailleurs, près de 7 % de la récolte régionale est exportée.

Le bois énergie poursuit son essor

En 2014, le bois énergie représente 39 % de la récolte régionale de bois, sa part continue de s'élever (37 % en 2013). La récolte de bois énergie est

le fait de 84 entreprises ayant leur siège social en région ou hors région. Au cours des dix dernières années, elle a doublé, portée par une progression continue. Elle est passée d'une moyenne de 139 000 m³/an pour la période 2005-2010 à une moyenne de 208 000 m³/an pour la période 2011-2012 et de 278 000 m³/an pour la période 2013-2014.

L'évolution des bois bûches, surtout du chêne, dépend toujours des conditions hivernales, de la concurrence de bois venant d'autres régions ainsi que, dans une moindre mesure, de la montée du marché des granulés bois.

Fin 2014, dans la région, 260 chaufferies sont en fonctionnement avec une puissance totale d'environ 109 000 kW et consomment près de 89 000 tonnes de plaquettes (forestières et de scieries) ainsi que 10 000 tonnes d'autres combustibles bois (DIB et autres). Une trentaine de fournisseurs assurent leur approvisionnement.

Issus de l'appel à projets national CRE4 portant sur des installations de production d'électricité à partir de biomasse en partie forestière, les deux grands projets retenus en Paca, E.ON

à Gardanne et Inova Var Biomasse (IVB) à Brignoles, sont en cours de réalisation avec une mise en service prévue début 2016. Parallèlement, la mise en route de chaufferies et de réseaux de chaleur importants contribuent à l'accroissement de la demande en plaquettes forestières. Cet accroissement de la demande peut engendrer des tensions en matière de mobilisation de la ressource, entre les différents acteurs et entre les différentes valorisations en bois d'œuvre, bois d'industrie (dont trituration) ou bois énergie. De nombreuses concertations ont lieu à l'échelle régionale afin de se prémunir contre ces tensions. La création, début 2015, d'une interprofession forêt bois régionale va dans ce sens.

Le bois d'industrie régional perd 50 000 m³ depuis 2012

En 2014, le volume de bois d'industrie représente 41 % de la récolte régionale de bois et baisse de 8 %. Cette baisse prolonge celle de 9 % observée en 2013. Les explications mises en avant pour expliquer ce recul de la récolte régionale orientée vers la trituration, portent sur l'accroissement

La récolte forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

Année 2014 <i>Unité : m³ de bois rond</i>		Alpes-de-Hte-Pce	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Évolution 2014/2013
BOIS D'INDUSTRIE	Trituration de conifères	73 673	25 729	s	36 351	118 321	16 477	276 110	-8%
	Trituration de feuillus	s	s	s	s	s	s	17 497	=
	Trituration totale	s	s	5 559	s	s	s	293 607	-8%
	dont trituration certifiée	52 057	11 198	s	7 896	12 171	s	89 563	+12%
	Autres bois d'industrie	s	s	s	s	s	s	1 887	-25%
Total bois d'industrie		75 326	26 519	5 559	44 451	118 533	25 106	295 494	-8%
BOIS D'OEUVRE	Grumes conifères	s	s	s	s	s	s	145 000	-3%
	dont sapin épicéa	s	23 921	19 762	s	s	s	55 784	+10%
	dont mélèze	7 893	19 857	s	s	s	s	30 954	-15%
	dont pin sylvestre	6 128	s	s	s	s	s	34 786	-13%
	Total bois d'oeuvre	42 157	72 356	24 868	s	s	4 488	146 140	-5%
	dont grumes certifiées	23 581	15 341	s	s	s	s	92 968	-6%
	dont grumes exportées	s	18 985	3 407	s	s	s	44 619	-25%
BOIS ÉNERGIE	Total bois énergie	97 888	31 411	4 551	s	s	34 899	283 351	+4%
	dont bois rond > à 2 m et plaquettes	54 929	s	s	34 529	19 965	24 873	159 236	+43%
Total exploitation forestière		215 371	130 286	34 978	88 158	191 699	64 493	724 985	-3%
	dont certifiée	84 482	41 805	16 353	13 492	14 587	5 289	215 008	+8%
	dont exportée	22 084	18 985	4 781	s	s	s	47 901	-24%

s : secret statistique

Source : Agreste-Enquête annuelle de branches 2014

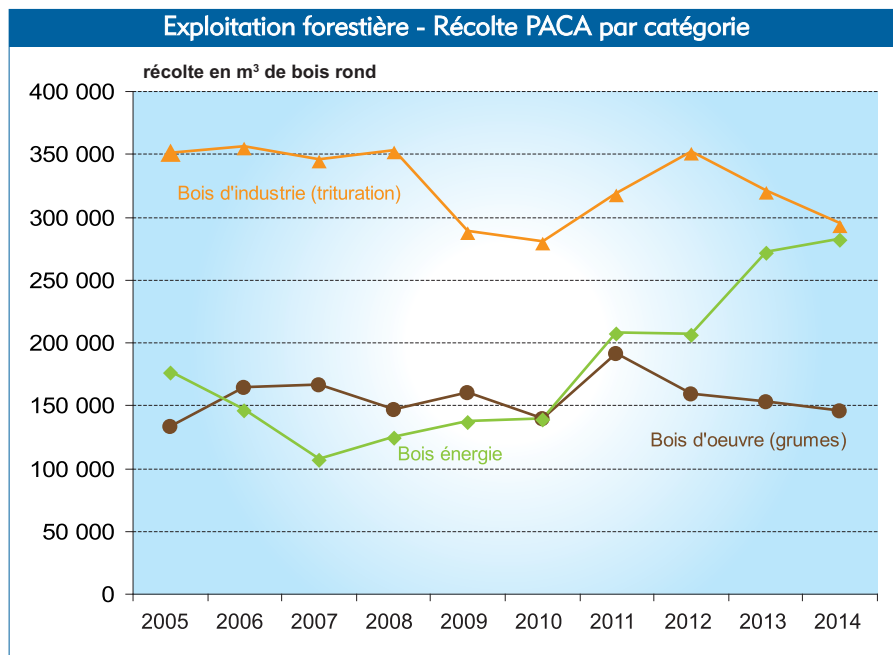
du volume de bois énergie-plaquettes approvisionnant les chaufferies bois et sur le fait que des entreprises forestières régionales exploitent de plus en plus dans les départements limitrophes, notamment en Languedoc-Roussillon.

Le bois d'industrie régional est constitué presque intégralement du bois de trituration destiné à l'industrie papetière et exploité par 31 entreprises ayant leur siège social en région ou hors région. Près de 85 % de ces bois de trituration sont des pins (pin d'Alep, pin maritime, pin noir et pin sylvestre). Pour 65 % d'entre eux, ils sont prélevés dans le Var ou dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Un peu moins de 6 % des bois d'industrie sont de la trituration de feuillus, principalement des peupliers prélevés dans le Vaucluse ou les Bouches-du-Rhône.

Le bois d'œuvre en repli

En 2014, la production de bois d'œuvre est inférieure à la moyenne de la décennie 2005-2014, cette moyenne se situant à 156 000 m³/an. Après une année 2011 exceptionnelle, on observe une stagnation puis une légère baisse. En 2014, ce volume poursuit sa baisse (-5 %). Celle-ci affecte tous les départements



Source : Agreste-Enquêtes annuelles de branches 2014

à l'exception des Alpes-Maritimes où la production est en hausse.

Le volume de bois d'œuvre représente 20 % de la récolte régionale ; il est exploité par 37 entreprises ayant leur siège social en région ou hors région. Il s'agit essentiellement de conifères provenant pour 79 % des Alpes-de-Haute-Provence ou des Hautes-Alpes (proportion en baisse de 7 %). Le bois exploité est du sapin-épicéa qualité

charpente (38 %), du pin sylvestre (24 %), du mélèze (21 %) et du pin noir (16 %).

En 2014, la certification PEFC concerne 64 % des grumes, proportion assez stable dans le temps. Par ailleurs, 31 % des grumes sont exportées vers l'Italie (proportion en légère diminution).

La récolte forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013 - données définitives

Année 2013		Alpes-de-Hte-Pce	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Évolution 2013/2012
Unité : m ³ de bois rond									
BOIS D'INDUSTRIE	Trituration de conifères	77 665	21 051	13 192	51 380	114 651	21 337	300 852	-8%
	Trituration de feuillus	s	s	s	s	s	s	17 578	-20%
	Trituration totale	s	s	s	s	s	s	318 430	-9%
	dont trituration certifiée	38 062	s	s	s	9 833	s	80 283	-16%
	Autres bois d'industrie	s	s	s	s	s	s	2 528	-36%
Total bois d'industrie		78 012	23 265	13 252	62 538	115 333	28 557	320 958	-9%
BOIS D'ŒUVRE	Grumes conifères	s	s	s	s	s	s	150 053	-6%
	dont sapin épicéa	15 692	19 353	15 548	s	s	s	50 593	-18%
	dont mélèze	s	24 107	s	s	s	s	36 387	-5%
	dont pin sylvestre	s	s	s	s	s	s	40 169	+6%
	Total bois d'œuvre	55 549	75 253	18 416	s	s	2 406	153 009	-4%
	dont grumes certifiées	24 488	56 478	17 235	s	s	s	98 914	-8%
	dont grumes exportées	s	31 182	s	s	s	s	59 423	+3%
BOIS ÉNERGIE	Total bois énergie	101 595	21 091	3 282	s	s	28 694	272 940	+32%
	dont bois rond > à 2 m et plaquettes	39 230	s	s	32 286	s	14 677	113 962	+124%
Total exploitation forestière		235 157	119 610	34 951	107 301	190 232	59 656	746 907	+4%
	dont certifiée	67 716	75 362	22 678	12 202	11 138	10 456	199 552	-12%
	dont exportée	24 847	31 182	s	s	s	s	63 059	+4%

s : secret statistique

Source : Agreste-Enquête annuelle de branches 2013

46 400 m³ de sciages

En 2014, le volume de sciages reste à un niveau très bas, inférieur à 50 000 m³/an, et s'inscrit dans une décennie de baisse continue. Les volumes se situaient en effet au-dessus de 60 000 m³/an avant 2004.

Les 39 scieries régionales ont produit 46 404 m³ de sciages dont la moitié est du sapin-épicéa de qualité charpente. Le mélèze, essence remarquable de la région alpine, représente moins de 17 % des sciages produits. La concentration de l'activité de

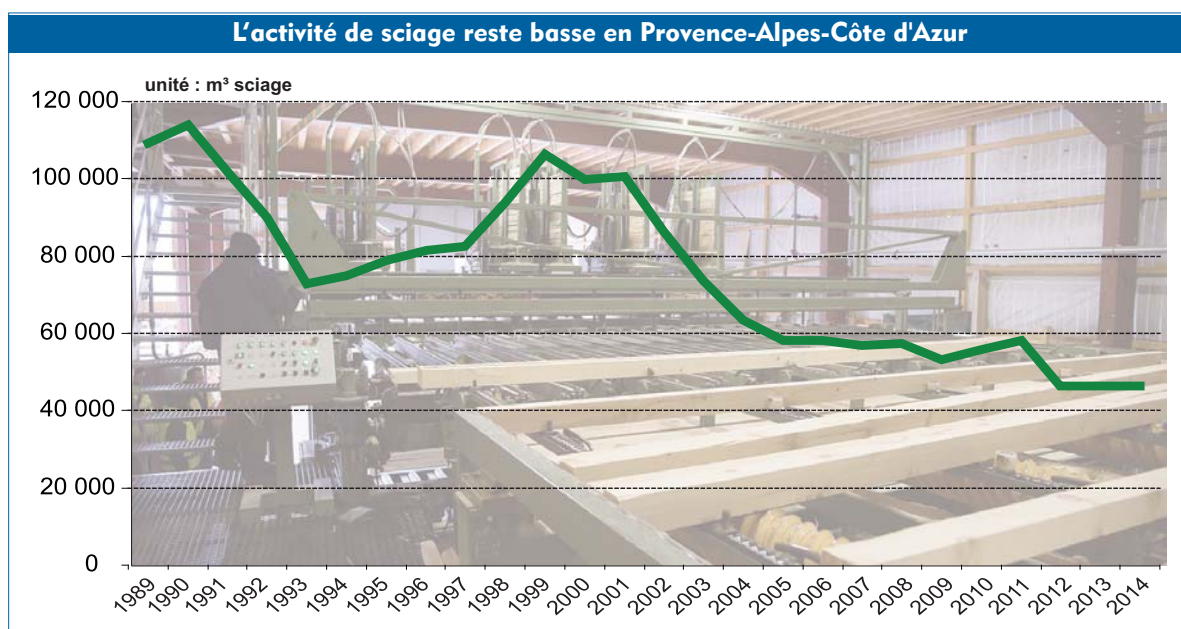
sciage dans les départements alpins des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, avec 78 % des sciages produits, reste une constante. Les sciages certifiés PEFC sont passés de 57 % en 2013 à 65 % en 2014.

En outre, près de 27 600 tonnes de produits connexes (sciures, plaquettes, chutes et délignures) ont été produites dont 13 000 tonnes de plaquettes-énergie.

Les scieries ont généré un chiffre d'affaires de sciages conifères de 12 M€ en 2014 après 12,6 M€ en 2013.



©Pascal Xicunina/Min.Agric.Fr.



©Xavier Remonqin/Min. agric. fr

Les volumes des sciages en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

unité : m ³ sciage	Alpes-de-Hte-Pce	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône Var Vaucluse	PACA 2014	PACA 2013	Évolution 2014/2013
Sciages conifères	4 021	13 887	22 005	6 234	46 147	46 063	0,2%
dont sapin épicéa	s	3 835	17 308	s	23 731	26 386	-10,1%
dont mélèze	1 929	4 532	s	s	7 718	7 765	-0,6%
Total sciages	4 057	13 887	22 226	6 234	46 404	46 346	0,1%
dont certifiés PEFC	s	8 506	16 919	s	30 075	26 347	14,1%

s : secret statistique

Source : Agreste-Enquêtes annuelles de branches 2014

Des entreprises de taille modeste

La région compte 129 entreprises (avec siège social en région) exerçant l'activité d'exploitation forestière et/ou de scierie : 90 exercent exclusivement une activité d'exploitation forestière, 27 pratiquent une activité exclusivement de sciage, et 12 exercent les deux activités.

Une centaine d'entreprises d'exploitation forestière

En 2014, les 102 entreprises ayant leur siège social en PACA ont exploité plus de 704 000 m³ en région et hors région. En effet, des interactions existent avec les régions limitrophes, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Neuf entreprises ayant leur siège social en PACA ont exploité 42 000 m³ hors PACA (dont 58 % de trituration). Parallèlement, neuf entreprises ayant leur siège social hors PACA ont exploité près de 63 000 m³ dans la région, surtout de la trituration.

Ces grandeurs sont comparables à celles de 2013.

Les entreprises d'exploitation forestière régionales restent de taille modeste. En effet, 70 % sont de petites entreprises exploitant moins de 4 000 m³/an et qui mobilisent en moyenne 860 m³/an et n'exploitent au total que 9 % de la récolte régionale. Les entreprises moyennes (exploitant de 4 000 à 20 000 m³/an) mobilisent en moyenne 8 500 m³/an, constituent 18 % du tissu productif et exploitent 22 % de la récolte régionale. Enfin, les douze plus grandes entreprises (12 %) mobilisent en moyenne 40 700 m³/an et exploitent, à elles seules, 69 % du volume total exploité. Cette répartition entre petites, moyennes et grandes entreprises reste relativement stable dans le temps.

L'emploi salarié dans les activités forestières en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010	2013
<i>unité : nombre de salariés</i>		
Exploitation forestière	260	285
Sylviculture et services à l'exploitation forestière	1 163	1 117
Sciage, rabotage, imprégnation du bois	437	509
Ensemble	1 860	1 911

Source : Insee – Clap au 31/12/2013

Les scieries

Les scieries sont de taille modeste. En effet, 80 % des scieries produisent moins de 2 000 m³ de sciages par an (avec un volume moyen de 420 m³/an) et produisent 28 % des sciages régionaux. Les scieries de taille moyenne représentent 20 % du tissu d'entreprises avec un volume moyen de 4 250 m³/an et produisent 72 % des sciages.

Cette répartition est assez stable dans le temps, les scieries subissent toujours la concurrence des sciages extérieurs et satisfont, par tradition, une clientèle de proximité.

Des segments à plusieurs vitesses

La filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014 comprend à la fois des secteurs en pleine évolution comme le bois énergie, et des secteurs en stagnation comme le secteur du sciage souvent déconnecté de la seconde transformation du bois.

Cependant, la situation évolue puisque l'accroissement prévisible de la demande en bois, du fait notamment de la mise en service prochaine des deux centrales biomasse, fera naître une nouvelle dynamique et une concurrence potentielle entre usages (bois de papeterie, bois énergie). Il est d'un intérêt majeur que cette nouvelle donne puisse bénéficier aussi à de meilleures pratiques sylvicoles et d'exploitation, aux opérations de tri des bois ronds et, en conséquence, contribuer à une amélioration et à un rebond du secteur du sciage.

Le progrès des certifications telles que PEFC et « Bois des Alpes », que l'on observe depuis quelques années, peut accompagner cette dynamique. De plus, la création d'une interprofession forêt bois régionale est de nature à mettre en synergie les initiatives.



©Xavier Remonqin/Min. agr. fr.

L'emploi dans la sylviculture, l'exploitation forestière et les sciages

Les activités d'exploitation forestière, de sciage, sylviculture et services à la sylviculture rassemblent 1 900 emplois salariés directs dans la région (estimation au 31/12/2013, y compris ONF). Entre la fin 2010 et la fin 2013, l'emploi salarié dans ces activités a progressé de 2,7 %. L'exploitation forestière et l'imprégnation du bois voient leurs effectifs s'accroître et compensent le repli de l'emploi dans les services de soutien à la sylviculture.

Ces activités ont versé 53 millions d'euros de salaires bruts en 2013, dont 11,1 millions d'euros pour l'exploitation forestière et le sciage.

Plus largement, l'emploi dans la filière forêt-bois est estimé à 8 280 emplois, en considérant l'ensemble des activités, de l'amont forestier jusqu'à la fabrication de papier, carton, menuiseries et meubles, en aval.

(Source : Insee Paca - Région – Draaf – Communes forestières 2014 – Emploi estimé au 31/12/2011)

Quelques définitions

Grume : tronc d'arbre abattu et ébranché. Elle fournit du bois d'œuvre.

Bois d'œuvre : bois destiné au sciage, au déroulage.

Produits connexes de scierie : le rendement du sciage étant en moyenne de 50 % (supérieur à 60 % en PACA), la moitié environ du volume entrant en scierie se retrouve sous forme de produits connexes. Ces produits revêtent une importance économique et écologique de plus en plus grande. Ils sont composés d'écorces, de sciures, copeaux de chutes... Ils sont utilisés en matière première dans les industries de trituration, fabrication de pâte à papier, panneaux de particules, panneaux de fibre et aussi écorces pour espaces verts, briquettes de chauffage et production d'énergie pour l'entreprise et le fonctionnement des séchoirs.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.

Bois de trituration : bois destiné à la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Autres bois d'industrie (= autres que le bois de trituration) : bois destiné à la fabrication de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, etc.

Bois-énergie (= bois de feu ou bois de chauffage) : bois destiné à la combustion ou à la carbonisation. Le bois énergie est constitué de bois ronds en grande longueur (supérieure à 2 mètres), de rondins et bûches (longueur inférieure à 2 mètres) et de plaquettes forestières destinées à alimenter les chaufferies. Une grande partie des bois ronds de grande longueur est aussi transformée en plaquettes-chaufferie sur le site de l'entreprise.

Plaquettes : éclats de bois obtenus par déchiquetage dans un broyeur et destinés à la production d'énergie en chaufferies.

DIB (Déchet industriel banal) :

Ensemble des déchets non dangereux et non inertes générés par les entreprises au cours de leur activité. Ici il s'agit de déchets combustibles (principalement bois, palettes bois en fin de vie, emballages bois, caissettes...).

Méthodologie

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantités physiques pour les branches d'activité « exploitations forestières et scieries ». Ces enquêtes sont placées sous la responsabilité du service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Elles sont réalisées par les services régionaux de l'information statistique et économique des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

L'enquête annuelle de branche est déclarative et prend uniquement en compte les exploitations forestières et les scieries. Les entreprises et coopératives de travaux forestiers, les entreprises de sylviculture ne sont pas prises en compte. Les données 2013 ont été révisées depuis la précédente publication de février 2015.

Pour en savoir plus

www.agreste.agriculture.gouv.fr

France :

- Agreste Primeur n° 320 - "La récolte dédiée à la production d'énergie augmente fortement" - Décembre 2014
- Agreste GraphAgri - "La forêt et les industries du bois" - Édition 2013
- Agreste Mémento - "Filière Forêt - Bois" - Édition 2012

Page du thème "Bois" :

http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques-872/bois-et-forets-884/#R%C3%A9colte_de_bois,_Productions_de_sciages

PACA :

- INSEE Analyses PACA n° 2 - "8 280 salariés au coeur de la filière forêt-bois" - Septembre 2014
- Agreste PACA Étude n° 84 "En 2013, un nouveau doublement de la récolte dédiée aux plaquettes bois énergie" - Février 2015



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique - (SRISE)
132 bd de Paris - CS 70059 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>
Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : François Goussé
Directrice de la publication : Nadine Jourdan
Rédacteurs : Guy Bernades, Laurent Bernard
Composition : Nadine Nieto
Impression : DRAAF - PACA
Dépôt légal : Décembre 2015
ISSN : 1773 - 3561